

11 mai 2020

Informations aux porteurs de parts de CS Investment Funds 13 CS Investment Funds 14 Réduction du swing factor maximum à 2%

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Siège social: 5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 72. 925
(la «**société de gestion**»)

agissant en son propre nom et pour le compte de

CS Investment Funds 13

R.C.S. Luxembourg K681

CS Investment Funds 14

R.C.S. Luxembourg K673

Fonds commun de placement
(les «**Fonds**»)

Par la présente, il est fait référence à l'avis du conseil d'administration de la société de gestion (le «**conseil d'administration**») daté du 19 mars 2020 (le «**précédent avis**») informant les porteurs de parts des compartiments indiqués ci-après (les «**compartiments**») de la décision de relever provisoirement le pourcentage d'ajustement maximal (swing factor) des compartiments de 2% à 3% afin de protéger les investisseurs desdits compartiments contre une dilution résultant des frais de transaction induits en conséquence de la liquidité réduite des actifs sous-jacents et du creusement des spreads face à la pandémie de Covid-19.

CS Investment Funds 13	Credit Suisse (Lux) Asia Corporate Bond Fund
CS Investment Funds 13	Credit Suisse (Lux) Asia Local Currency Bond Fund
CS Investment Funds 14	Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration EUR Bond Fund
CS Investment Funds 14	Credit Suisse (Lux) Corporate Short Duration USD Bond Fund

Depuis le précédent avis, la volatilité et la liquidité se sont stabilisées sur certains segments spécifiques des marchés obligataires et les spreads se sont resserrés. Par ailleurs, le volume et la valeur des rachats ont également fait état d'une stabilisation. Dans ce contexte, le conseil d'administration a donc décidé de mettre fin à l'application exceptionnelle d'un swing factor maximum de 3% et de le ramener aux 2% initiaux en date du 11 mai 2020 tel que prévu dans le prospectus des fonds.

Les porteurs de parts ne sont pas tenus de prendre des mesures en rapport avec les modifications susvisées.

Luxembourg, le 11 mai 2020

Le conseil d'administration de la société de gestion, pour le compte des fonds